

Interview de Jean-Claude Juncker (Luxembourg, 27 janvier 2011) – Extrait: son rôle dans la négociation du Pacte de stabilité et de croissance

Source: Interview de Jean-Claude Juncker / JEAN-CLAUDE JUNCKER, Elena Danescu, prise de vue : Alexandre Germain.- Luxembourg: CVCE [Prod.], 27.01.2011. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:01:53, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jean_claude_juncker_luxembourg_27_janvier_2011_extrait_son_role_dans_la_negociation_du_pacte_de_stabilite_et_de_croissance-fr-c5fe7c04-6462-42e7-b014-1f5b3f7456dc.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Jean-Claude Juncker (Luxembourg, 27 janvier 2011) – Extrait: son rôle dans la négociation du Pacte de stabilité et de croissance

[Elena Danescu] Quel fut votre rôle personnel dans la négociation de ce pacte?

[Jean-Claude Juncker] Les oppositions entre la France et l'Allemagne sur ce point qui concerne la mise en place du pacte de stabilité étaient très profondes. La France, le président de l'époque, Chirac, puisque nous sommes déjà en 1995-1996, ne voulait absolument rien entendre de la mise en place de ce pacte de stabilité, parce qu'il pensait que le traité, étant clair et que les critères de convergence ayant été énoncés, il n'y avait aucune nécessité pour repreciser la signification et l'étendue exacte des critères de convergence, alors que le chancelier Kohl et son ministre des Finances Waigel, d'ailleurs sous la pression de l'aile bavaroise CSU de la démocratie-chrétienne et devant une certaine forme de réticence des sociaux-démocrates allemands pour adopter la monnaie unique, pensaient indispensable la précision des critères de convergence. La France ne voulait pas se soumettre à des règles qui dépassaient en intensité les règles du traité et l'Allemagne voulait absolument que tous les pays se soumettent à des règles plus complètes que celles qui figurent dans le traité. Et donc j'ai négocié entre la France et l'Allemagne cet aspect des choses pour proposer aux deux que l'Allemagne continue à exiger que tous se soumettent à la réglementation qui complète le traité et que la France accepte en son propre nom, et non pas parce que les autres l'exigeraient, de se soumettre à ces mêmes règles. Finalement, les deux n'ont pas respecté le pacte.